



DEPARTEMENT
LOIRE

République Française
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE **St Marcel d'Urfé**
PROCES-VERBAL DE SEANCE
Séance du 30 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 30 juillet à 20 heures trente,
l'assemblée régulièrement convoquée le 22 juillet 2024 s'est réunie
dans la salle du conseil municipal pour une séance ordinaire sous la
présidence de Mr CROZET Guy, Maire

Nombre de membres en exercice : 8

Présents 6

Représentés : 0

Votants : 6

PRÉSENTS : Mmes Pascale MEILLAND ;.

Mrs Michel CHABRÉ ; Xavier COHAS ; Guy CROZET ; Xavier
DEJOB ; Michel GROSBELLET.

REPRÉSENTÉS :

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Jacqueline GUILLOT, Mr Emmanuel
PHILIPPON

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Michel CHABRÉ

Ordre du jour

1/ Choix du secrétaire de séance

2/ Approbation et signatures du Procès-verbal de la séance précédente

3/ Délibérations

- 1) Salle des fêtes : location : modification du tarif des charges (électricité)
- 2) Aménagement du carrefour de la Salle des fêtes : demande de subvention au titre des amendes de police
- 3) Logement communal : proposition d'achat de mobilier

4/ compte-rendu de commissions

- SIEL
- Adressage
- ...

5/ Informations / questions diverses

- Relais d'Urfé
- Appartement mairie
- Recensement de la population 2025
- ...

Accueil et présentation de l'ordre du jour par M. le Maire.

Mr le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter 1 délibération à l'ordre du jour. Le Conseil accepte cette demande.

1/ Choix du secrétaire de séance

Michel Chabré est désigné secrétaire de séance

2/ Approbation et signatures du Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion de juin a été approuvé à l'unanimité des personnes présentes sans remarques

3 / Délibérations

1) Salle des fêtes : location : modification du tarif des charges (électricité)

Le tarif de l'électricité appliqué lors de la location de la salle des fêtes (10cts le kWh) n'a pas été revalorisé depuis les fortes augmentation de l'énergie. Proposition est faite par la commission de passer à 25 cts le kWh consommé et de facturer au kWh (plus de tranche de 10 kWh)

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des personnes présentes cette proposition.
Application au 1^{er} janvier 2025.

2) Aménagement du carrefour de la Salle des fêtes : demande de subvention au titre des amendes de police

Cette délibération n'a pas été prise en compte, l'autorisation de demander une subvention donnée à Mr le Maire lors du précédent conseil étant suffisante.

3) Logement communal : proposition d'achat de mobilier

Suite au départ prévu de leur logement au-dessus de la mairie, les locataires actuels nous proposent de leur racheter une petite cuisine incorporée équipée d'un four et d'un lave-vaisselle pour la somme de 1800€.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des personnes présentes la réalisation de cet achat.

4) Logement communal : révision du loyer

Mr le Maire propose de passer le loyer du logement libéré en août de 366€ à 400€ (pas de revalorisation depuis longtemps, prise en compte des équipements ajoutés)

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des personnes présentes cette proposition.
Application au changement de locataires.

Affichage au Relais, en Mairie et sur panneau pocket du 1^{er} août au 31 août de l'appartement à louer disponible à compter du 1^{er} septembre

5/ Compte-rendu de commissions

Adressage :

Michel Chabré, Xavier Cohas et Michel Grosbellet regarderont si d'autres panneaux doivent être commandés pour clôturer et demander la subvention du dossier adressage. La signalisation de certains points sera étudiée (cimetière, salle des fêtes, PAV...)

SIEL :

Le Conseil souhaite que la proposition de Bouygues pour passer le reste de notre éclairage public en LED soit étudiée. Contact sera pris avec le SIEL en septembre.

Le Conseil ne souhaite pas mettre en œuvre la proposition du SIEL consistant à installer la télégestion de l'ancien chauffage mairie à la salle des fêtes.

Voirie :

Les travaux prévus en 2023 sont pratiquement terminés

Terrain de tennis :

Les travaux pour l'aménagement du terrain multisport avancent rapidement.

La réception est prévue le 5 août 2024.

Assainissement :

Le passage de la compétence eau et assainissement à la CCPU devra faire l'objet de communication auprès de la population. Bulletin municipal, lors des vœux du Maire...

Parking mairie :

Le Conseil se dit favorable pour poursuivre l'étude confiée à REALITE sans modification du transformateur (coût rédhibitoire pour le projet) pour avoir une idée de la faisabilité et du coût.

4/ Infos et questions diverses

M le Maire lit une lettre recommandée de la société LEOLISAM (le Relais d'Urfé) demandant de mettre un terme à son bail commercial le 25 février 2025. Le Conseil prend acte, La recherche d'un nouveau gérant devra être rapidement lancée.

Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2025. Michel Grosbellet est nommé coordinateur. La commune doit recruter un agent recenseur.

Fin de séance 22h45

Fait à St Marcel d'Urfé Le 30 juillet 2024

Secrétaire de séance

Michel CHABRÉ

Le Maire

Guy CROZET